



## LE PRIX DU CHAUFFAGE À CLICHY VA ENFIN BAISSER

11 février 2008



Entre la grogne des locataires de la ville de Clichy (Hauts-de-seine) et l'aberration de plus en plus visible de la hauteur des prix pratiqués, la société de chauffage urbain envisage de baisser ses tarifs de 7 à 13 % pour ses 20 000 abonnés. Quoi de plus normal pour des taux 40 % plus cher que le prix moyen en France ?

J'aime 0 Envoyer  
Twitter 0

C'est ce que révèle « le Parisien » du 29 janvier dernier. Dans une lettre adressée au maire, Gilles Catoire (PS), la SDCC (Société de chauffage de Clichy, filiale d'Elyo) vient de proposer une baisse de ses tarifs. Vingt mille abonnés sont concernés, notamment des logements sociaux.

Le malaise est donc profond et justifié pour les habitants de Clichy qui organisent une résistance depuis un moment, sans avoir eu le moindre signe de satisfaction avant ces propositions. Et on peut les comprendre. En effet, la société de chauffage propose à ses abonnés de la ville voisine de Levallois des prix deux fois inférieurs et que le coût du chauffage à Clichy était 40 % plus cher que le prix moyen en France !

Dans son courrier, Elyo envisage une baisse de 7 % du tarif de vente TTC au 1er janvier et même de 13 %, si la ville s'engage à réaliser une chaufferie « biomasse » (fonctionnant partiellement au bois), ce qui permettrait de faire bénéficier les usagers d'une TVA à taux réduit.

Le conseiller municipal communiste Guy Schmaus es: heureux qu'un dénouement soit en vue. Mais il reste prudent « C'est une victoire (...) Mais il reste encore à négocier le remboursement du trop-perçu au cours des dernières années. J'espère que cela sera possible avec le concours de l'expert. » Le dernier rapport d'expertise remis au printemps dernier estimait à 19,2 millions d'euros le montant de ce trop-perçu sur seize ans.

Mais un soupçon de mauvaise volonté de la part de la mairie est perceptible. A quelques mois des élections municipales, elle vient de nommer un nouvel expert, alors que quatre rapports indépendants lui ont déjà été remis ! « Je ne comprends pas pourquoi la mairie ne prend pas en compte mon rapport » s'énerve Michel Pill, dernier expert mandaté par la ville. « Elle a décrété que c'était du n'importe quoi alors que j'ai repris l'essentiel des deux précédents audits. Le directeur de la SDCC m'a dit que les avocats de la mairie lui avaient interdit tout contact avec moi. Ils lui ont également demandé de refuser un débat contradictoire devant la commission consultative des services publics. » explique-t-il

Les habitants de Clichy qui vont devoir encore patienter, mais ils vont pouvoir compter sur la chambre régionale des comptes qui s'intéresse de près à cette affaire.